

**Instruction n° DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016  
relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de  
réduction des expositions au plomb**

21/09/2016

Cette instruction a pour objet de préciser le dispositif juridique visant à lutter contre le saturnisme. Elle présente également en annexe les actions à mener en fonction des facteurs de risques environnementaux ainsi que les actions de réduction des plombémies en population générale ou pour certain publics cibles.